L'ARANAIS, LANGUE DU VAL D'ARAN

Le Val d'Aran et la Catalogne

L'aranais est une variante de la langue occitane propre du Val d'Aran, où il est parlé depuis le XIè siècle. Ce territoire, de 620 km^2, s'est intégré à la Catalogne en 1175 par le Traité de L'Emparança, a changé de mains plusieurs fois au cours du XIIIè siècle puis finalement, en 1313, les Aranais ont décidé par vote populaire leur permanence sous la Couronne catalano-aragonaise, en même temps que Jaume II octroya un ensemble de privilèges appelés *Era Querimònia*, Grande Charte du Val d'Aran. En 1411, le Val d'Aran s'intègre par pacte à la Catalogne.

L'aranais, langue propre et officielle du Val d'Aran

Le Statut de la Catalogne de 1978 fixe que *la langue aranaise fera l'objet d'enseignement et de protection*. La loi 16/1990 du 13 juillet, sur le régime spécial du Val d'Aran, qui octroie au Val d'Aran un régime d'autonomie administrative, reconnaît l'adscription de l'aranais à la langue occitane et fixe que *l'aranais, modalité de la langue occitane et propre du Val d'Aran, est officiel au Val d'Aran. Le sont aussi le catalan et l'espagnol selon l'article 3 du Statut d'Autonomie.*

La même loi dispose que la *Generalitat et les institutions du Val d'Aran doivent adopter les mesures nécessaires pour assurer la connaissance et l'emploi normal de l'aranais* et accorde une compétence pleine au Conseil Général du Val d'Aran pour tout ce qui a trait au développement et à l'enseignement de l'aranais.

Suivant ces normes, l'aranais est enseigné à tous les niveaux de l'enseignement obligatoire où il est également utilisé comme langue véhiculaire et d'apprentissage, et le Conseil Général et les municipalités du Val d'Aran se servent normalement de l'aranais pour les papiers internes et les communications avec les habitants du Val d'Aran. La Generalitat et le Conseil se chargent d'enseigner l'aranais au personnel qui est nommé au Val d'Aran dans toutes les administrations publiques.

Le Val d'Aran, le seul territoire où la langue propre est reconnue et officielle

Pour bien des raisons, le Val d'Aran est le seul territoire de tout le domaine lingüistique de l'Occitanie où l'aranais a aussi une reconnaissance officielle et une protection institutionnelle. Par conséquent, c'est aussi le territoire de langue occitane où celle-ci est le plus vivante et connue de ses habitants. Si dans l'ensemble de l'Occitanie française, le pourcentage d'habitants qui sait parler l'occitan est de 16 %, au Val d'Aran ce pourcentage est supérieur à 60 %.

En 1996, 7 130 personnes vivaient au Val d'Aran, dont 90 % comprenaient la langue et 65 % savaient la parler, bien que les connaissances en aranais ne se distribuent pas uniformément sur toute la

Carte administrative de la Val d'Aran

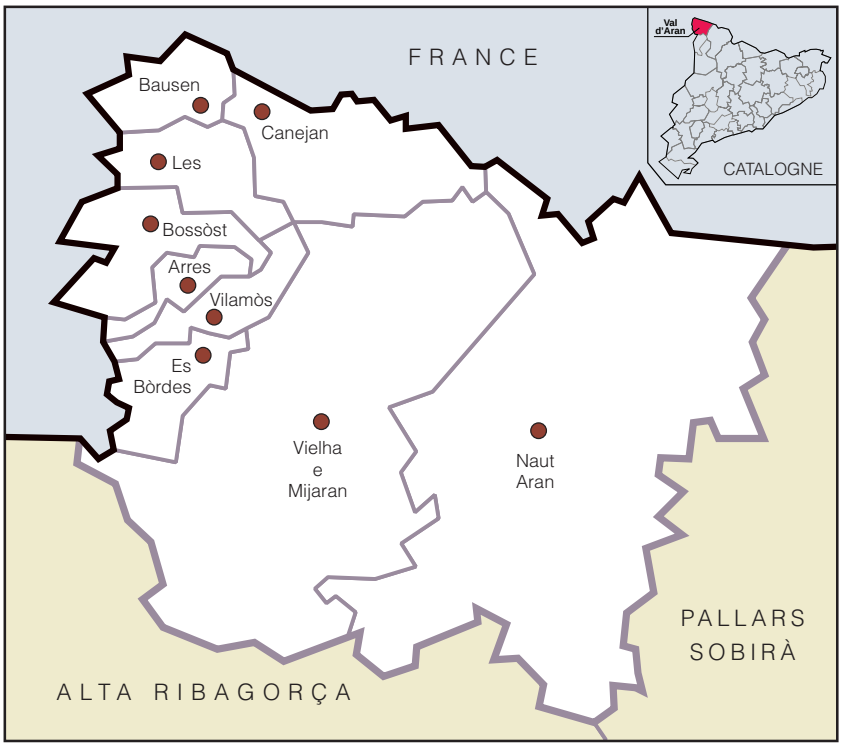

vallée : on le comprend et on le parle mieux dans Canejan, Bausen, Les, Bossòst et le Naut Aran, tandis que la capacité d'écriture est relativement supérieure dans la zone de Mijaran. L'âge, le lieu de naissance et le niveau d'études sont des variables dont il faut tenir compte pour comprendre cette répartition.

Connaissance de l'aranais de la population de la Val d'Aran de 2 et plus ans, l'an 1996. Pourcentages

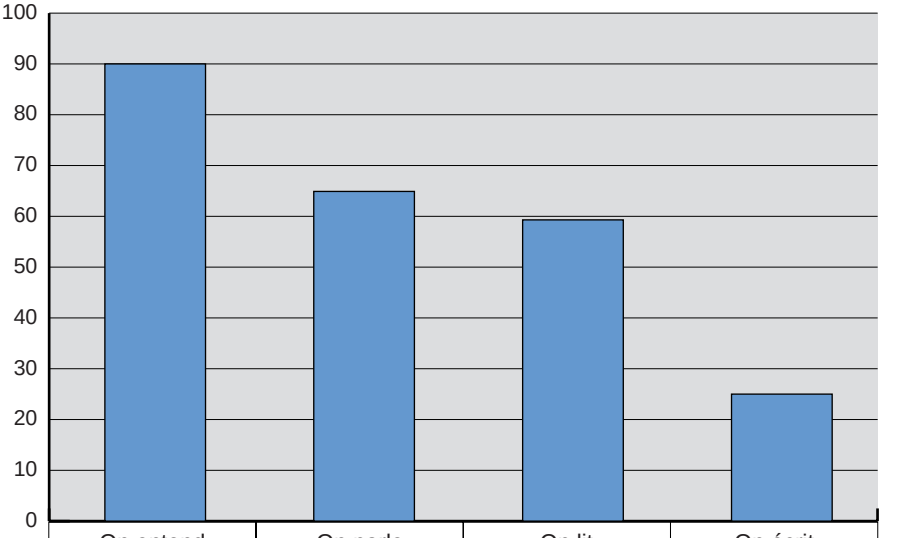

On entend	On parle	On lit	On écrit
90,0	64,9	59,3	25,0

SOURCE: Élaboration propre à partir des données al sIdescat.